

Pièces justificatives à fournir à l'appui des demandes d'autorisations relatives aux flux transfrontaliers d'armes et de matériels de guerre

	Autorisation d'importation de matériels de guerre				Licence d'exportation d'armes à feu			Accord préalable		Permis de transfert	
	A2	A1 et B	C	a, b et c de la catégorie D	A1 et B	C	armes du g de la catégorie D	A1 et B	C	A1 et B	C
Pièces à fournir											
Copie de l'autorisation de fabrication, de commerce et d'intermédiation (AFCI)	X	X			X			X		X	
Copie de l'agrément d'armurier (si vous êtes détaillant)			X	X		X			X		X
Copie de la déclaration ou de l'autorisation de commerce de catégorie C et D			X	X		X			X		X
Copie du contrat de commande publique (si l'opération est réalisée dans le cadre d'un contrat de commande publique avec un ministère)	X	X						X			
Copie de l'autorisation du pays tiers importateur ou la preuve que l'importation est dispensée d'autorisation et le cas échéant, de la non objection des pays tiers de transit					X	X	X				
Copie d'un document commercial justifiant de l'opération d'exportation à venir (facture proforma, bon de commande...)					X	X	X				
Copie de l'accord préalable de l'Etat membre de destination ou preuve que celui-ci n'exige pas d'accord préalable pour un tel flux										X	X